

Présentée par : Les communautés de pratique sur la justice de genre

Validée par : le forum ACT Europe et le forum ACT Inde

Déclaration Publique de l'alliance ACT sur la Justice de Genre

Tous les êtres humains sont créés à l'image de Dieu pour vivre dans des relations d'égalité, afin que tous puissent s'épanouir et vivre en paix les uns avec les autres. C'est le fondement théologique qui façonne notre engagement à œuvrer pour les droits et la dignité de chaque personne.

Nous affirmons notre politique de justice de genre. L'inégalité de genre est une manifestation d'un système de pouvoir, de privilèges et d'oppression. Il y a un déséquilibre dans la façon dont ce système affecte les gens. Les femmes et les filles sont confrontées à des niveaux de discrimination et d'exclusion extrêmement élevés, qui perpétuent la pauvreté et les privent de leurs droits fondamentaux.

Les stéréotypes sexistes sur les rôles, les droits et les responsabilités contribuent à accroître la violence sexuelle et de genre au sein des foyers, sur le lieu de travail, dans les sphères politiques ainsi que dans les situations de guerre et de conflit. En conséquence, la voix et la place des femmes sont marginalisées. Au niveau mondial, cela entraîne notamment la violence sexuelle dans les zones de conflit, et – de manière plus générale – une vulnérabilité croissante des femmes qui sont souvent victimes de traite et de pratiques néfastes pouvant aller jusqu'au féminicide.

Nous vivons une époque où l'espace de la société civile se réduit pour laisser de plus en plus de place à l'intégrisme, lequel perpétue et impose des normes de genre « traditionnelles ». La réduction de l'espace réservé à la société civile, et l'augmentation des représailles des défenseurs des droits des femmes, est une tendance inquiétante qui a également un impact significatif sur les femmes de foi qui osent s'exprimer en faveur des droits des femmes et de la justice de genre. En effet, celles-ci sont souvent ostracisées, discriminées et victimes de violence de la part de la société ainsi que de leur église ou de leur communauté religieuse.

Le manque d'accès aux ressources économiques, telles que la propriété foncière, l'accès inégal à l'éducation et à l'emploi et la sous-représentation des femmes dans les processus décisionnels sont d'autres conséquences d'un système patriarcal fondé sur l'exclusion et l'inégalité. L'autonomisation économique a des répercussions dans tous les domaines de la vie des femmes et dans le développement durable de leurs familles et de leurs communautés.

Les communautés religieuses participent activement à lutter contre ces inégalités en promouvant un changement de mentalité et de croyances culturelles. Par conséquent, il est impératif que les voix des femmes, des hommes et des jeunes qui osent se prononcer pour la justice de genre, l'inclusion et les droits des groupes marginalisés soient entendues et amplifiées au sein des communautés religieuses.

Pour aborder et surmonter cette discrimination et cette exclusion systémiques et structurelles, il est nécessaire de considérer le genre comme priorité absolue et d'analyser la manière dont le genre se confond avec d'autres marqueurs d'identité.

La transformation des relations de pouvoir entre les hommes et les femmes, ainsi que des structures, des normes et des valeurs qui les sous-tendent, est un prérequis indispensable pour atteindre le changement multidimensionnel nécessaire afin de « ne laisser personne pour compte », l'un des principes du Programme à l'horizon 2030 des Nations Unies. Les femmes qui revendiquent leur place et leur citoyenneté et qui luttent pour l'égalité de genre, ainsi que les hommes qui s'engagent en faveur d'une transformation de la masculinité toxique, sont les forces que nous devons soutenir pour impulser un changement profond et durable, respectueux de la dignité et de la justice pour tous.

Les responsables et les acteurs religieux jouent un rôle clé dans la définition des valeurs morales et éthiques ou des normes de comportement acceptables. Dans de nombreux pays, les autorités religieuses exercent une influence directe ou indirecte sur la législation, qu'elle soit religieuse ou laïque. Cela est notamment le cas du droit de la famille qui régit des aspects de la vie familiale absolument essentiels à la réalisation des droits des femmes, tels que le statut juridique de la femme, l'âge légal du mariage, le droit de se marier librement, la violence domestique, le divorce, la garde des enfants et les lois sur l'héritage. Il est donc impératif que les responsables religieux dénoncent les normes et pratiques sociales discriminatoires ainsi que les lois qui laissent la place à l'injustice de genre, et qu'ils luttent en faveur d'un monde équitable, garantissant à tous les citoyens le pouvoir de façonner les sociétés, les communautés religieuses, et leur propre vie.

Nous appelons tous les membres de l'Alliance ACT, les acteurs de la société civile, les gouvernements et les parties prenantes multilatérales à :

- Protéger et soutenir les femmes en faveur des droits humains dans leurs actions pour la défense des droits des femmes et la justice de genre, en dénonçant publiquement la discrimination, le harcèlement, l'ostracisation et la violence à leur égard, en leur offrant un soutien religieux, et en leur offrant un espace pour délivrer leur message.
- Œuvrer à la transformation des relations de pouvoir hommes-femmes inégales et des structures, des normes et des valeurs qui les sous-tendent, afin de parvenir à une représentation égale des hommes et des femmes, et à une pleine participation aux programmes, aux structures et au processus de décision, conformément Programme à l'horizon 2030 des Nations Unies.
- Reconnaître la foi comme garante de valeurs éthiques fondamentales qui favorisent l'abondance et la dignité pour tous les êtres humains ; collaborer avec les responsables, les communautés et les acteurs religieux pour lutter contre la violence sexuelle et de genre, protéger les personnes en situation de vulnérabilité, au sein de leurs familles ou dans des situations de guerre et de conflit, et transformer les pratiques, normes culturelles et stéréotypes toxiques qui constituent un frein à l'égalité de genre.
- Travailler en faveur d'une information complète, garantir l'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive, et éduquer sur les droits, afin que les femmes et les filles puissent prendre des décisions informées et responsables concernant leur sexualité et leur intégrité physique.

- Etablir un dialogue continu, basé sur l'amour, la confiance et la transparence, au sein de l'Alliance ACT, avec les organisations et les églises partenaires afin de faire évoluer les normes et les comportements néfastes de la société en matière de rôles de genre, notamment de masculinités, de choix en matière de procréation, de sexualité humaine, de mariage précoce et de stigmatisation du VIH et du SIDA, etc., pour un apprentissage mutuel, une meilleure justice de genre, et une plus grande connaissance des droits liés à la santé en matière de reproduction et de sexualité.
- S'attaquer aux causes systémiques de la pauvreté et du manque d'accès aux ressources promouvant les droits économiques des femmes et des filles, telles que le droit à un travail décent, à la propriété de la terre et des biens, et à l'héritage.
- Mettre en œuvre la politique de justice de genre de l'Alliance ACT et, ainsi, œuvrer pour que nos propres organisations ou institutions soient sensibles aux notions de genre, d'inclusion, d'égalité et de création d'un environnement propice pour tous.